

NOS GRAVURES

L'expulsion des moines de Solesmes

Notre numéro contient quelques vues de la célèbre abbaye, la plus ancienne de France après celle de Ligugé.

Elle fut fondée en 1010, des libéralités du comte Geoffroy de Sablé.

Pendant le moyen âge, et jusqu'à la révolution, les moines bénédictins furent les tranquilles possesseurs de l'abbaye, et les administrateurs spirituels et temporels des villages voisins de leur couvent. 89 les dépouilla, et ce fut seulement en 1833 que l'abbé Guéranger, du diocèse du Mans, acheva les bâtiments de l'abbaye, que les acquéreurs de biens nationaux avaient laissés debout.

L'abbé remit en vigueur, parmi les prêtres qui l'avaient suivi, la règle de saint Benoît.

C'est cette abbaye qui vient d'être le théâtre de faits auxquels on ne peut assister avec indifférence, tant le spectacle en est affligeant et triste.

A quelques mois de l'expulsion des congrégations, les raisons politiques qui l'avaient décidée ayant disparu, les moines bénédictins osèrent rentrer chez eux.



L'ABBAYE DE SOLESMES—UNE CHAPELLE

Les rentrées ne furent pas clandestines, elles se firent à ciel ouvert, au vu et au su de tout le monde, à Solesmes, à Sablé et dans tout le département.

Mais cette reconstitution partielle de « la Congrégation de France » inquiéta l'autorité. Des dénonciations furent lâchement faites. Une enquête fut ordonnée par le Gouvernement, et, sur un rapport détaillé du préfet de la Sarthe, ordre fut donné à l'abbé dom Charles Couturier de disperser de bon gré la congrégation reconstituée, s'il ne voulait pas qu'on employât contre lui la force armée.

Sur le fier refus du Père Abbé d'obtempérer à un ordre qui portait atteinte à ce qu'il considérait comme son droit et son devoir, l'expulsion nouvelle fut décidée.

Le 22 mars, le coup de crochet a été donné à la serrure du couvent.

Le préfet de la Sarthe guidait en personne cette nouvelle exécution des décrets.

Dans la chapelle, les Pères réunis chantaient le « *Dies iræ* ».

Le préfet fit les sommations d'usage et, comme personne ne bougeait, les soldats accomplirent les ordres qu'ils avaient reçus.

Les soixante-dix religieux furent violem



L'ABBAYE DE SOLESMES—LE CLOITRE.